



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° AG2023/05/22/1

portant sur

L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 AVRIL 2023

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 22 mai 2023

PARTICIPANTS

Mme Mélissa BENCHALAL - Chargée de mission tutelle consulaire et animation de réseaux au sein de la **Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région PACA** - qui représente le Préfet de région,

Monsieur **Jean-Marc BOUVET** Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Marie-Laure MALLEZ pour le Cabinet TRINTIGNAC et Monsieur Cyrille VERRIERE pour le Cabinet FCA, **Commissaires aux comptes**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, BATEL Claude, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

46 Membres participants, le quorum de 33 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs, ALBISER Yves, BALICCO Laurent, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, LEMETEYER Chantal, SERVANT Lionel, **Membres Associés**



Mesdames et Messieurs, BALDET Christophe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, HIGUERO Valérie, MESSIKA Cyril, PUY Michel, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**

EXCUSÉS

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membre du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, DASSONVILLE Pascal, DUMAS Philippe, LAYLY Eric, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MOLINES Gérard, ROMERO Pierre, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, TRICART Michel, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, GAUTIER Philippe, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, SABATIER Marion, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés,**

Madame et Messieurs, BEHAR Claire, CAMY César LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, SCARFONE Raymond, VISCONTI Bertrand, **Conseillers Techniques**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Mesdames et Messieurs, ARIN Nicolas, LEROY Anne, MARIN Matthieu, PASTORELLI Nadège, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, ALUNNI Max, BARNAUD Sandrine, BOUDET Ludovic, CAPPELAERE Nicolas, EBEL Jean-Marie, GIBEAUD Richard, JULIENNE Stéphane, LUNDQVIST Nathalie, RASPOR Marc, **Membres Associés,**

Madame et Messieurs, BENMUSSA Thierry, DELHOMME Christian, FERRALIS Gérard, LAPIERRE Nathalie, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, **Conseillers Techniques**



VU

- ▶ Les articles 53 et 56 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDÉRANT

- ✎ Que conformément à l'article 56 du Règlement intérieur, chaque séance de l'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ;
- ✎ Que conformément à l'article 53, 2^{ème} alinéa, du Règlement intérieur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance de l'Assemblée Générale, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✎ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 avril 2023 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus et au Préfet de Région le 16 mai 2023 afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 22 mai 2023.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **APPROUVENT** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 64 **Nombre de départs 0**
Nombre de participants au vote : 46 (quorum : 33, atteint)
Nombre de votes exprimés : 41

Abstention : 5 **Contre : 0** **Pour : 41**

Nice, le 22 mai 2023

Le Secrétaire



Jessica BOVIS



Le Président



Jean-Pierre SAVARINO